

La Lettre du Maire



Lettre d'information • Juillet 2012

« Je serai le Maire de la proximité »



Jean-Louis Marsac

*Après que Didier VAILLANT a quitté ses fonctions de Maire,
le Conseil Municipal réuni le vendredi 29 juin a procédé à l'élection du nouveau Maire et de ses adjoints.*

Discours prononcé devant le Conseil municipal le 29 juin dernier

Je remercie l'ensemble de mes collègues du Conseil municipal pour la confiance qu'ils m'accordent en m'élisant Maire de Villiers-le-Bel. Je mesure pleinement la responsabilité qui est aujourd'hui la mienne.

C'est un maire au parcours atypique qui vient d'être élu ce soir. J'ai été ouvrier pendant 27 ans, victime de la désindustrialisation comme tant d'autres en région parisienne, licencié en 2006. C'est grâce à un mouvement social sans faille que nous avons obtenu, avec mes camarades syndicalistes un plan social digne de ce nom. C'est ainsi que j'ai pu entamer une reconversion professionnelle et obtenir une licence dédiée aux collectivités territoriales. Parallèlement à tout cela, je me suis engagé en politique au Parti Socialiste, dans le syndicalisme à la CFDT et dans le mouvement mutualiste depuis l'âge de 19 ans.

Je suis donc un pur produit de l'éducation populaire, je l'assume, le revendique et en reste le porte-parole.

Il n'y a pas de parcours individuel sans rencontre, je m'en tiendrai à Villiers-le-Bel. La première avec Raymonde Le Texier, grâce à qui je suis rentré au conseil municipal en 1995. Rien n'aurait été possible sans cela, je veux lui exprimer ce soir toute ma gratitude et mon affection. La deuxième rencontre c'est bien sûr avec Didier Vaillant qui m'a permis de continuer mon engagement d'élu et qui me nomma 1^{er} adjoint en 2001.

Maire pendant 15 ans, il a marqué notre ville de son empreinte. C'est la force de Villiers-le-bel que d'avoir eu pour maires des personnalités qui, par leur engagement, leur volonté, ont permis à leurs successeurs de poursuivre sans relâche la construction d'une cité en phase avec son temps, pour ses habitants.

Cette cité n'est pas toujours radieuse, personne n'a oublié 2007. Deux enfants morts, des policiers blessés, des bâtiments publics en feu. Aucun Maire n'est préparé à cela, je veux ici témoigner du sang froid, du courage, de la force de caractère dont a fait preuve Didier Vaillant dans cette épreuve, c'est pour moi dans ces moments que l'on juge les hommes et la sincérité de leurs convictions.

Didier Vaillant aura été un grand Maire de Villiers-le-Bel. En mon nom, celui du Conseil Municipal et de l'ensemble des habitants, je tiens à

te remercier très chaleureusement pour l'œuvre accomplie durant ton mandat.

Didier Vaillant reste parmi nous, au sein de l'équipe municipale. J'ai tenu à ce qu'il demeure adjoint au Maire et lui ai demandé de continuer à accompagner les grands projets qui changeront l'avenir de notre ville. Je sais aussi qu'il aura à cœur de défendre notre ville au sein de la Communauté d'agglomération Val de France dont il reste le Président et au sein du Conseil général où il nous représente.

Elu Maire à mon tour, j'inscris mon action dans la continuité du programme municipal approuvé par les Beauvillésois en 2008 et des engagements pris depuis. Ces projets sont connus, je ne les cite pas tous : la rénovation urbaine des Carreaux largement entamée, celle de la Cerisaie qui permettra à ce quartier de s'arrimer enfin au reste de la ville, celle du quartier de Derrière-les-Murs de Monseigneur encore en débat aujourd'hui, le redressement des copropriétés dégradées. Et tant d'autres choses.

Rénover des quartiers, ce n'est pas prendre en compte uniquement la voirie et les travaux dans les immeubles, c'est repenser la ville en créant de nouveaux équipements, (crèches, écoles, espaces sportifs et de loisirs) c'est prendre en compte tout ce qui doit contribuer à l'épanouissement des habitants sans oublier la dimension culturelle facteur d'émancipation.

«Un projet de vie pour chaque Beauvillésois», tel était notre slogan en 2008 ; il restera la ligne de conduite de l'équipe municipale.

Je fais mienne cette affirmation volontariste de Claude Dilain, ancien maire de Clichy-sous-Bois : «Parler des banlieues, c'est parler de la société dans laquelle nous voulons vivre». J'ajoute pour ma part que parler de la société dans laquelle nous voulons vivre, c'est parler de l'avenir que



nous préparons aux jeunes. Je n'oublie pas qu'à Villiers-le-Bel, 40% de la population a moins de 25 ans. Ce sera pour moi une préoccupation constante.

Je veux établir une relation directe avec les Beauvillésois, je souhaite être le Maire de la proximité. Il n'y a pas de fatalité à vivre dans une ville sale, dans une ville où lorsqu'on est piéton, il faut descendre du trottoir pour circuler. Je veux que l'équipe municipale agisse au plus près des habitants, en portant attention à toutes les difficultés du quotidien qui nuisent à notre cohésion.

La citoyenneté donne des droits, elle donne également des devoirs. Elle ne s'exprime pas seulement dans les urnes, c'est d'ailleurs un vrai problème à Villiers-le-Bel, elle s'exprime également dans la construction du Vivre Ensemble, c'est à dire dans notre capacité à dépasser l'intérêt personnel pour penser collectif. Villiers-le-Bel est une ville où la solidarité a un sens, avec un tissu associatif actif : je souhaite conforter sa place et son rôle. La solidarité s'exprime également par des services municipaux de qualité, je pense entre autres au CCAS et à nos trois maisons de quartier, je m'y investirai personnellement.

Le «vivre ensemble», c'est également ce droit fondamental de pouvoir vivre et se déplacer en toute sécurité. Didier Vaillant n'a pas ménagé ses efforts, nous les accentuerons par la mise en place d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance qui associera pleinement l'ensemble des acteurs dans un ensemble d'actions cohérentes. Il n'y a pas de sécurité sans prévention, ni de prévention efficace sans sanction des délits. Enfin, nous nous inscrirons pleinement dans la nouvelle politique de « zones de sécurité prioritaires » annoncée par le nouveau Gouvernement.

Dans une ville durement touchée par les accidents de la circulation ou certains jouent quotidiennement avec leur vie et celles des autres, il nous faudra redoubler d'imagination pour convaincre que la sécurité routière est également une condition essentielle à la bonne utilisation de l'espace public.

Vivre ensemble, c'est également vivre dignement : nous poursuivrons notre lutte contre la sur-occupation des habitations, l'habitat insalubre et les marchands de sommeil. Tous les dispositifs à notre disposition seront mis en œuvre.

Face à ce phénomène qui se développe, au delà de la question humaine et sociale, se pose la question de la contribution fiscale de tous au



budget communal. 30% de nos recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité locale, l'équité et la justice exigent que chacun participe en fonction de ses moyens. Les charges ne peuvent pas peser uniquement sur la ville et les recettes tomber dans les poches de certains propriétaires peu scrupuleux. Là aussi les outils existent, nous les activerons.

J'évoquais tout à l'heure la continuité dans l'action, elle s'exprimera également dans les femmes et les hommes que je proposerai tout à l'heure à vos suffrages et qui composeront le bureau municipal.

Didier Vaillant a toujours respecté scrupuleusement les droits de l'opposition municipale, c'est dans cet esprit que je poursuivrai ce mandat.

En toute transparence et pour que les choses soient claires, je serai candidat aux prochaines élections municipales, je ne serai candidat à aucune autre élection. Je prends l'engagement de ne faire que deux mandats, cet engagement je le prends devant vous pour les habitants, je le prends pour mon épouse Sylvie sans qui rien de ce qui commence ce soir ne serait possible.

Et pour conclure, je citerai Pierre Mendès-France qui disait : « La gauche ne doit promettre que ce qu'elle pourra tenir. Il n'y a pas deux morales, celle de la vie privée (qui exige loyauté et honnêteté) et celle de la vie publique (où la rouerie, la manœuvre et le double jeu seraient permis). Seule cette cohérence entre promesses faites et promesses tenues justifiera et maintiendra la foi populaire ».

Je mesure la tâche qui m'attend, ne doutez pas de ma détermination.

Jean-Louis MARSAC,
Maire de Villiers-le-Bel

L'équipe municipale



Djida TECHTACH
1^{re} adjointe déléguée
à la Petite Enfance
et aux Finances



Sylvie JOARY
2^e adjointe déléguée
à l'Éducation et à l'Enfance
au Logement et à l'Habitat



Maurice MAQUIN
3^e adjoint délégué
aux Travaux et
au Développement Durable



Rosa MACEIRA
4^e adjointe à la Santé, aux Handicaps
à la Lutte contre les Discriminations
et aux Maisons de quartier



Didier VAILLANT
5^e adjoint délégué
aux Grands Projets



Lydia JEAN
6^e adjointe déléguée
à la Politique de la Ville



Maurice BONNARD
7^e adjoint délégué
à l'Urbanisme
et aux Transports



Thérèse EVERARD
8^e adjointe déléguée
à la Citoyenneté



Mamadou KONATE
9^e adjoint délégué
aux Sports



Rudy ROBEIRI
10^e adjoint délégué
aux Affaires Culturelles



Patrice BOULAY
11^e adjoint de quartier
le Village et le Val Roger



Barthélémy AGONHOU MEY
12^e adjoint de quartier
Derrière-les-Murs
et Le Puits-la-Marlière



Carmen BOGHOSSIAN
13^e adjointe de quartier
les Carreaux, les Charmettes



Félix ZELPHIN
conseiller délégué
à la Jeunesse et au Conseil
Municipal Jeunes



Michèle RANVIER
conseillère déléguée
aux Affaires Générales



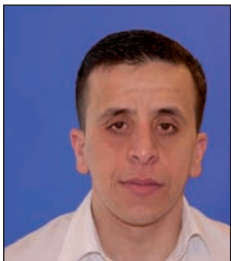
Serge LOTERIE
conseiller délégué
aux Personnes Âgées



Fabienne DOGIMONT
conseillère déléguée
au Comité Environnement



Daniel AUGUSTE
conseiller délégué
au Commerce et à l'Artisanat



Gourta KECHIT
conseiller délégué
à la Prévention
et à la Sécurité routières



Odile MARIN
conseillère municipale



Jeannette M'BANI
conseillère municipale



Roland BAUER
conseiller municipal



Laetitia KILINC
conseillère municipale



Sabrina HERRICHE
conseillère municipale



Cécile COQUEL
conseillère municipale



Chandrasegaran
PARASSOURAMANE
conseiller municipal



Jamil RAJA
conseiller municipal



Thangammah BASKARAN
conseillère municipale



Nicole MAHIEU-JOANNES
conseillère municipale



photo
non parvenue

Jean DUMAND
conseiller municipal



photo
non parvenue

Maria SERRANO-AGUAYO
conseillère municipale



photo
non parvenue

Thierry OUKOLOFF
conseiller municipal



Shirley ALLAL-CURTHELEY
conseillère municipale



Mohamed ANAJAR
conseiller municipal